



L'objectif poursuivi par le C.A.U.E. du Nord est de faire émerger une lecture partagée du territoire dans le but d'aider tous les acteurs du cadre de vie (élus, professionnels, usagers, ...) à poser les bases d'une réflexion. Pour cela, il met au service de cette ambition ses compétences en architecture, en urbanisme, en paysage et en écologie. Dans cet esprit, le CAUE du Nord favorise aussi une démarche participative qui vise à associer et responsabiliser l'ensemble des acteurs dans leur rôle respectif pour la valorisation de leur cadre de vie.

Mettant au service de cette ambition ses compétences en architecture, en urbanisme, en paysage et en milieux naturels, le C.A.U.E. a proposé au Comité de Quartier de Moulin-Potennerie et aux habitants une démarche dont la synthèse est transcrite dans le présent document.

Ce positionnement répond aux finalités nationales de la loi sur l'architecture du 3 janvier 1977 qui exprime l'intérêt public du cadre de vie comme expression de la culture et définit les attentes du conseil auprès du décideur, de la sensibilisation des acteurs et de la participation de la population pour le développement de la qualité.

AVERTISSEMENT

Ce document est le résultat d'un travail avec des habitants du quartier de Moulin-Potennerie qui a débuté au deuxième semestre de l'année 2000. De ce fait, certaines informations peuvent aujourd'hui apparaître comme caduques et certaines orientations peuvent avoir évoluées.

Toutefois, ce "guide pour la valorisation du cadre de vie" doit pouvoir répondre à certains objectifs :

- . Servir de référence en mettant en évidence des principes d'aménagements pouvant guider les actions des habitants.
- . Faciliter la mise en place d'actions visant la sensibilisation des habitants ou développant leur réflexion dans le cadre de projets d'aménagement.
- . Favoriser l'expression des habitants afin qu'ils deviennent acteurs de leur cadre de vie.
- . Mettre les habitants en position de pouvoir interpeller la mairie (élus et techniciens) sur la base de projets issus des actions engagées.
- . Provoquer un débat public concernant le cadre de vie du quartier de Moulin-Potennerie ouvert à tous les habitants.

Roubaix - Moulin-Potennerie.

CAUE 59

Introduction

Question - Objectifs

4

Méthode

5

Analyse partagée du territoire

Aperçu du contexte urbain

1 . L'organisation urbaine

7

2 . Les réalisations récentes et les orientations

10

Le quartier de Moulin-Potennerie

1 . Les études et les actions de la mairie

11

2 . Les éléments constitutants et représentatifs

Page de gauche : le point de vue architectural ou urbain du CAUE du Nord,

Page de droite : le point de vue des habitants (l'usage, la mémoire, ...).

13

. Une usine

14

. Composition urbaine

16

. Recomposition urbaine

18

. La place

20

. Le Boulevard

22

. La cour

24

. Le jardin

26

. Les équipements publics

28

. Le relief

30

. Le cœur d'îlot

32

. Un axe de vie

34

3. Les principes à retenir

37

L'atelier de quartier

39

1. Objectif et fonctionnement

2. Les actions

3. Les acteurs de l'atelier

Perspectives

43

Annexes

45

Question

En faisant appel au CAUE du Nord, le Comité de quartier de Moulin-Potennerie recherche à la fois un regard indépendant, critique et professionnel, et une aide à la médiation dans ses relations avec la Mairie et s'oriente vers un souhait de projet concerté avec la mairie.

Il est un interlocuteur reconnu de la mairie et donc légitime pour faire remonter ses réflexions concernant les questions d'aménagement et d'urbanisme sur son territoire. Ces dernières s'inscrivent dans un contexte à la fois difficile (problèmes de stationnement, de circulation, disparition de certains commerces, ...) et en pleine mutation : procédure Z.P.P.A.U.P. (Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbanistique et Paysager), réhabilitation requalifiante comprenant un P.R.I. (Périmètre de Restauration Immobilière) et une OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat), ...

Objectifs

Afin de répondre aux attentes ainsi exprimées par le Comité de Quartier de Moulin-Potennerie et sur la base d'un travail participatif avec les habitants, le CAUE du Nord se propose d'aider à la réalisation d'un "guide pour la valorisation du cadre de vie" dont l'objectif sera de faire ressortir les éléments identitaires du quartier, d'identifier les enjeux, d'imaginer des outils communs, d'impulser des actions, ...

Méthode

Pour se faire, après un travail préparatoire et concerté avec le Comité de Quartier de Moulin-Potennerie et sur la base de la consultation des études et des ouvrages existants, d'une investigation de terrain, le CAUE aidera à la réalisation du "guide de valorisation du cadre de vie" dans le cadre d'un processus participatif.

Ce travail d'analyse nécessitera au préalable une approche plus large à l'échelle de la commune de Roubaix et des environs proches pour une meilleure compréhension du contexte général et des enjeux qui s'en dégagent.

Le travail d'exploration du quartier proprement dit devra apporter une identification précise sur les composants du quartier : les usages, les types de bâti, les espaces publics (rues, places, ...), la répartition des espaces bâtis et des espaces non-bâtis, les circulations, les continuités et les ouvertures avec les quartiers périphériques, ...

Ce regard devra être à la fois le plus objectif possible, et à la fois prospectif, avec le souci d'ouvrir le panel des possibilités, de définir et de hiérarchiser les priorités et les objectifs qui à terme, devront trouver des réponses à travers des actions concrètes ou des outils de connaissance et de cadrage (inventaires, cahiers de recommandations, ...).

La proposition en cours d'élaboration, faite par la mairie de Roubaix, en vue de la constitution d'un lieu de réflexion dans le cadre d'un APQ (Atelier de Projet Urbain) concernant trois quartiers de la ville, nous invite à prolonger avec le quartier de Sainte-Elisabeth, le travail de connaissance partagée commencé dans le quartier du Pile. Les guides réalisés sur chacun de ces trois quartiers pourraient alors servir de base de réflexions et d'échanges.

La démarche participative constitue pour le CAUE du Nord une action expérimentale menée avec des moyens spécifiques.

Aperçu du contexte urbain

Le regard porté ici a l'ambition de montrer que le tissu urbain de la ville de Roubaix est complexe, hétérogène, diversifié et en évolution permanente.

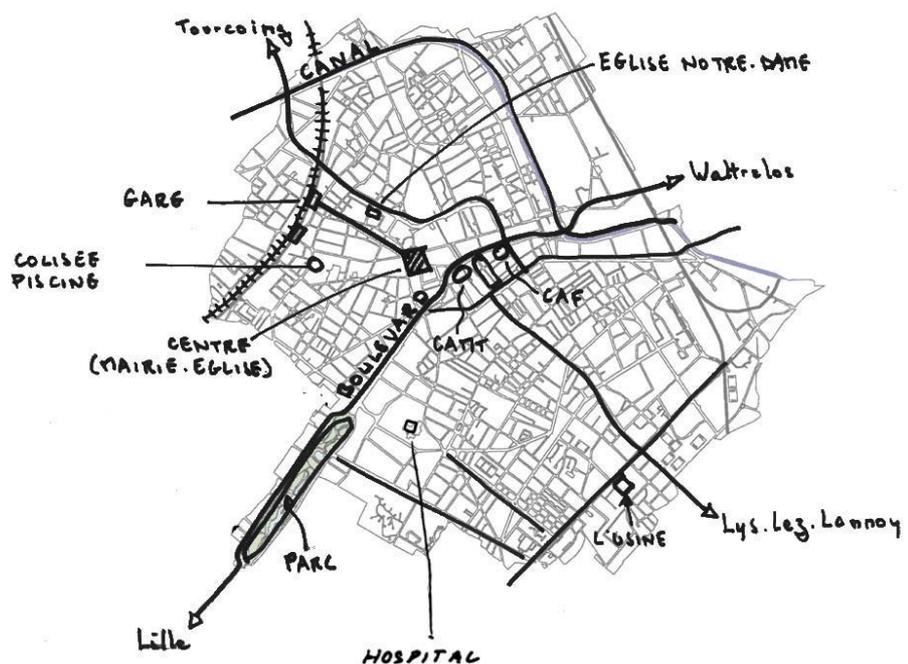
Les thèmes évoqués ci-après sont des pistes de réflexions et de questionnements. Les indications retenues, issues d'un regard très partiel, sont illustratives. Elles nécessiteront d'être complétées avec un souci de diversité et de complexité, croisant les regards de l'élu, du technicien, de l'habitant, du sociologue, ... en sorte d'aboutir à une lecture de la ville confrontant les formes urbaines et les formes sociales.

1 . L'organisation urbaine

Les grands axes et les repères

La lecture de la ville et la compréhension que chacun en a s'appuient sur trois principaux types d'éléments constituant la forme urbaine :

- . les éléments ponctuels, bâtis ou non, (ex : la gare, la Caisse d'Allocations Familiales, un lycée, une piscine, une place ...)
- . les éléments linéaires structurants, (ex : le "grand boulevard", le canal, ...)
- . Les éléments étendus sur un ou plusieurs îlots, identifiables comme une entité. (ex : le centre ville, le parc Barbieux, ...)



Les voies de circulations

L'analyse des flux (automobile, bus, piéton, ...) permet de comprendre comment fonctionne la ville et d'identifier les déplacements des gens, les lieux d'attractivités, les points de blocage, les effets induits, ...

On peut distinguer les voies de circulation qui permettent d'aller du centre à l'extérieur de la ville (rayonnantes) de celles qui relient les quartiers entre eux (circulaires), celles qui rassemblent les quartiers de celles qui les séparent, celles qui les desservent de celles qui les traversent, ...

Leurs formes et leurs aménagements doivent répondre à tous ces besoins, dans leurs complémentarités comme dans leurs contradictions : comment rassembler deux quartiers séparés par une voie de transit important, comment concilier promenade à pied et flux important de poids lourds, comment passer d'une ruelle à un boulevard, ... ?



Les différents quartiers et leur structure urbaine

Comment et sur quelles bases se sont-ils constitués ?

Comment ont-ils évolués ?

A titre d'exemple, cinq cas très contrastés sont évoqués ci-dessous. Trois sont liés à l'essor industriel de la deuxième moitié du XIX^{ème} siècle, un s'appuie sur le centre historique de la ville et le dernier intègre un type d'habitat nouveau du début du siècle, l'habitat social collectif.

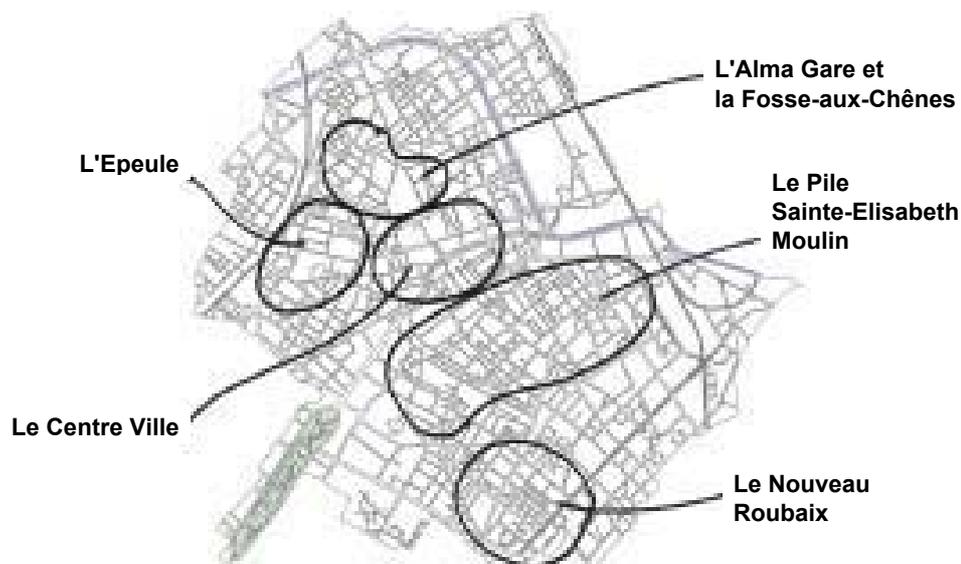
1. Le quartier de l'Epeule, construit le long du chemin de fer durant la seconde moitié du XIX^{ème} siècle, profite depuis quelques années d'une REDYNAMISATION de ces activités commerciales et de loisirs. La piscine, le Colisée, le Musée d'Art et Industrie de Roubaix et le parc du Brondeleire entre autres participent de cette dynamique.

2. Les quartiers de l'Alma Gare et de la Fosse-aux-Chênes ont subi une action radicale de "TABLE RASE", supprimant une grande partie des traces du tissu urbain du XIX^{ème} siècle, au profit d'une restructuration nouvelle.

3. Les quartiers du Pile, de Sainte Elisabeth et de Moulin ont CONSERVÉ le tissu urbain d'origine et la mixité qui en fait sa richesse : activités industrielles, artisanales et commerciales, l'habitat en rue et en cour, ... mais présentent aussi des difficultés d'adaptation aux nécessités d'aujourd'hui.

4. Le Nouveau Roubaix, quartier résidentiel de qualité, conçu dans l'entre-deux guerres, où se côtoient habitat collectif et habitat individuel, mitoyen ou non, a profité d'une RÉHABILITATION récente et d'une certaine convoitise.

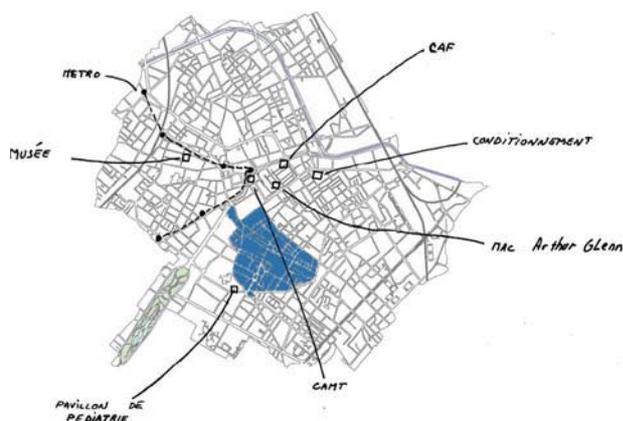
5. Le centre, en pleine RESTRUCTURATION, s'appuie sur des lieux et des édifices appartenant à l'histoire (l'église Saint-Martin, l'Hôtel de Ville, ...) et apporte des équipements et des services nouveaux (la médiathèque, des activités commerciales, ...) qui doivent le revitaliser.



2 . Les réalisations récentes et les orientations publiques

Par facilité de compréhension et dans la continuité du propos précédent, les actions mises en évidence ci-dessous, se déclinent selon trois types : les points forts, les axes et les îlots ou quartiers.

Il s'agit bien ici de localiser les lieux où des efforts significatifs (il faut pour cela poser les enjeux, évaluer les effets induits et les résultats obtenus, ...) ont été accomplis dans un passé proche ou sont en projet. Ces exemples, pour être plus représentatifs et offrir une lecture complète de la ville, devraient couvrir des centres d'intérêts multiples qui concernent chacun d'entre nous au quotidien ou dans l'événementiel : le social, la culture, la circulation, le tourisme, le loisir, l'habitat, l'activité économique et commerciale, la promenade, ...



Les points forts

- . Le Musée d'Art et Industrie de Roubaix
- . Le Centre des Archives du Monde du Travail
- . Les stations de métro
- . Le pavillon de pédiatrie
- . et bientôt un nouveau projet pour la Condition Publique



Les axes structurants

- . Le canal
- . Le tramway
-



Les îlots et quartiers

- . Le centre ville
- . La Fosse-aux-Chênes
- . L'Epeule
-

(Les parties bleues représentent le quartier de Moulin Potennerie)

Le quartier de Moulin-Potennerie

Un regard sur le cadre de vie du quartier de Moulin Potennerie à partir :

- 1 . des études, orientations et projets de la Mairie,
- 2 . d'un repérage, réalisé par le CAUE du Nord, des principaux espaces bâtis et non-bâtis qui composent le quartier et de l'usage et la mémoire que les habitants en ont.

caue59

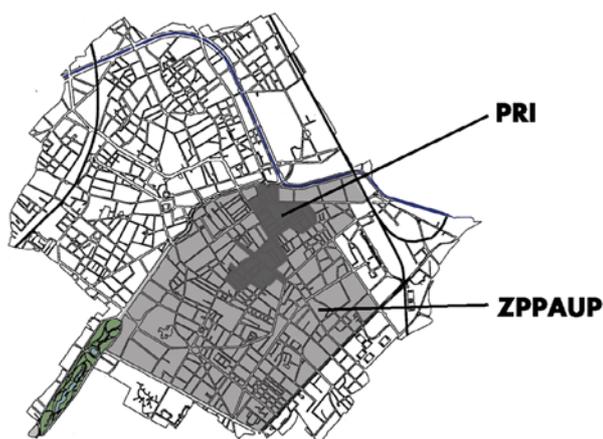
1 . Le orientations municipales pour l'amélioration du cadre de vie

. L'étude "JAM" s'inscrit dans la continuité de l'étude de Christian Duvillers sur la boucle du canal et les quartiers Nord de Roubaix. Elle exprime, pour les quartiers Sud, des orientations ou des réponses à des problèmes identifiés concernant la circulation, le stationnement, le logement, les espaces verts, ...

. La ZPPAUP (Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager) est une procédure de protection initiée par le conseil municipal, confiée à un professionnel compétent et conduite sous l'autorité du maire avec l'assistance de l'architecte des bâtiments de France. Elle concerne toute la ville de Roubaix et a débuté pour une première phase par les quartiers Sud. La première échéance s'est terminée par l'exposition et l'enquête publique clôturée le 15 octobre 2000 et son règlement devra prendre effet début janvier 2001.

Elle permet de préciser les connaissances du patrimoine roubaisien, notamment l'évaluation des composants architecturaux du bâtiment ancien et l'évaluation de la structure urbaine. Les éléments de connaissances serviront de base à une réglementation visant à mettre en valeur la structure urbaine d'origine rurale pré-industrielle par le confortement des îlots, des fronts de rue, du réseau viaire, du bâti par le respect et la restauration de volumétries, de menuiseries, de percements, de matériaux, ...

L'étude sur la partie Nord devrait se dérouler courant l'an 2001 et aboutir à un règlement final applicable sur toute la ville de Roubaix.



Plan de l'étude réalisée courant 2000

. Dans le cadre du GPV (Grand Projet de Ville), **La Réhabilitation Requalifiante** est une procédure visant à inciter les propriétaires à réhabiliter leur patrimoine dans le but de requalifier l'habitat privé et valoriser l'image des quartiers. Les quartiers du Pile, de Moulin-Potennerie et de Sainte Elisabeth font partie des dix sites retenus dans les villes de Roubaix, Tourcoing et Wattrelos. La procédure repose sur deux dispositifs :
Une **OPAH** (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat) apporte aux propriétaires occupants des subventions ou des prêts importants pour la réalisation de travaux de confort ou de restauration ainsi qu'une assistance à chaque étape de leur projet.
Un **PRI** (Périmètre de Restauration Immobilière) obligeant les propriétaires bailleurs à réaliser des travaux de confort ou d'aménagement sur la base d'un cahier des charges précis.
Les mesures fiscales consenties sont très intéressantes et favorisent un dynamisme par l'incitation à investir sur ces quartiers.
La réalisation de l'ensemble de ces travaux devront se faire bien évidemment dans le respect du règlement ZPPAUP.

. **Projet de création d'un lieu de réflexion dans l'APQ.**

L'évocation courant 2000 d'un projet ATU (Atelier de Travail Urbain) pour les trois quartiers du Pile, Moulin-Potennerie et Sainte Elisabeth, s'oriente aujourd'hui vers un lieu de réflexion qui pourrait trouver sa place dans le cadre d'un APQ (Atelier de Projet de Quartier). La mise en œuvre d'une méthodologie à définir de concert entre les chefs de projet APQ et les comités de quartier pourrait s'inspirer des ATU, permettant d'élargir la participation des habitants à ces dispositifs de concertation.

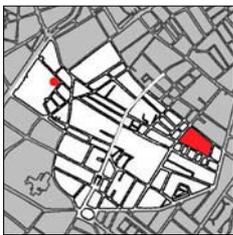
2 . Les éléments constitutants et représentatifs

L'objectif est ici de créer un répertoire de thèmes ou d'objets du cadre de vie, suffisamment large et varié, afin d'établir une image représentative du quartier et de dégager les questionnements qui s'y rapportent.

Chaque thème sera illustré par un ou plusieurs lieux particuliers choisis à titre d'exemples. Ce choix pourra être élargi pour dégager d'autres idées fortes.

L'ambition n'est pas de réaliser une étude, mais plutôt de s'inscrire dans une démarche qui, à partir de questionnements, permet à tous de porter un regard éclairé sur les espaces bâtis et non-bâtis du quartier de Moulin Potennerie.





Une usine

L'usine "Cavrois" et l'usine "Lepoutre-Wibault"

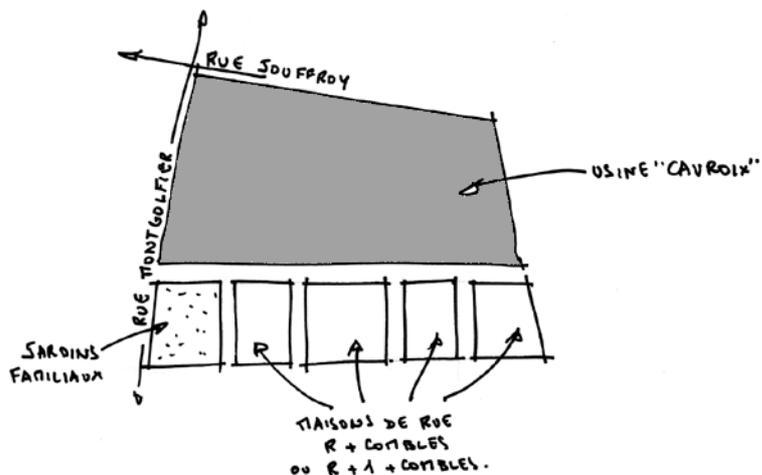
Rénovation
Réhabilitation
Usage industriel
Activité
Insertion dans le tissu
Mémoire
Symbole

Valeur de mémoire et de patrimoine

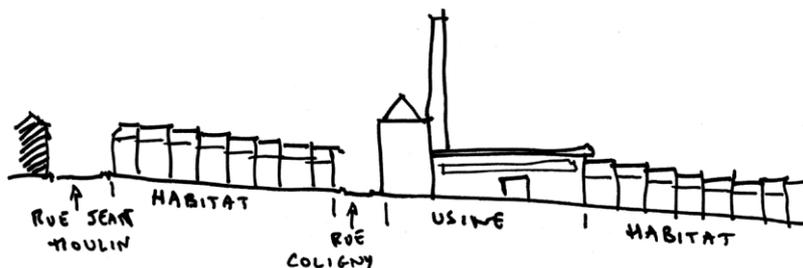
Les usines du quartier de Moulin-Potennerie, l'histoire et la vie dont elles témoignent, appartiennent à la mémoire collective des habitants. La rénovation dont certaines profitent met en lumière la qualité de ce patrimoine industriel roubaisien. Encore d'actualité dans la vie économique d'aujourd'hui, elles ne procurent plus les emplois en nombre comme par le passé mais certaines d'entre-elles possèdent encore leurs cheminées qui s'inscrivent dans le ciel comme autant de repères dans la ville.

Deux échelles distinctes

L'usine Cavrois, située en limite du quartier de la Potennerie, au carrefour de deux axes importants, la rue Jouffroy et la rue Mongolfier, est un élément structurant et représentatif de l'urbanisme de Roubaix. Elle fait partie des quelques très grandes usines textiles de la ville occupant un îlot complet derrière lequel viennent s'appuyer les îlots d'habitations. L'usine, les maisons mitoyennes et les jardins familiaux rassemblent ici habitat, travail et détente sur un même site, dans une composition simple et structurée, facilement identifiable.



A l'inverse, l'usine Lepoutre-Wibault (rue de Chanzy) s'inscrit discrètement dans la continuité du gabarit des maisons d'habitation. Seule une partie plus ancienne, sur laquelle s'accroche la cheminée, marque sa présence par une hauteur supérieure et crée une rupture dans l'alignement des toitures.



Le point de vue des habitants

L'usine comme lieu d'évocation

LE PASSÉ - la mémoire

Rythme de la ville et du quartier

Les grandes familles industrielles - souvenirs et représentation

Nombreuses anciennes usines : patrimoine ou friche ?

Idée de la reconversion

- problème d'adaptation
- privé ou public

Il y a des exemples à Roubaix et ailleurs, sont-ils transposables ?

L'usine était l'âme du quartier, elle doit aujourd'hui ÉVOLUER.

Deux exemples différents

1. L'usine Cavois :

- . a été réhabilitée,
- . est occupée pour 1 tiers par une entreprise,
- . était avant une filature.
- . est située le long d'un axe important

C'est une belle rénovation

Les Jardins familiaux en sont indissociables.



2. L'usine de la rue Chanzy :

- . pose la question de la réhabilitation et de la reconversion,
- . exprime des idées de nuisances :

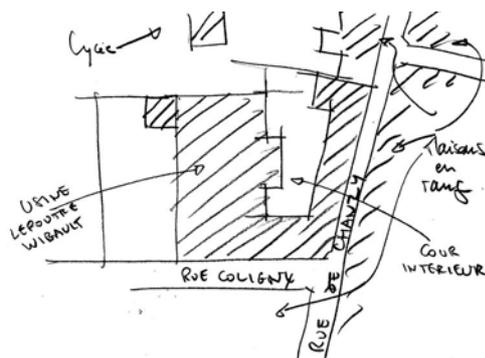
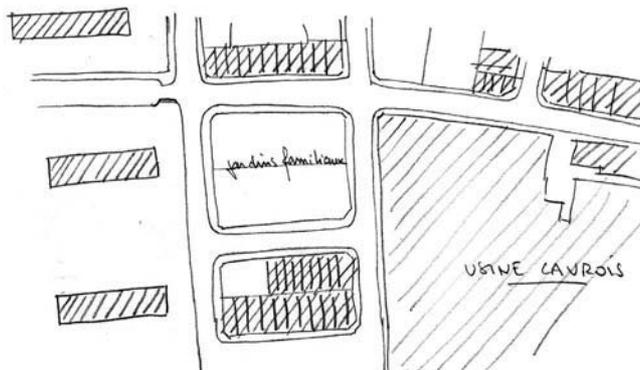
. située au milieu d'un quartier dense d'habitat

. un patrimoine en péril

. des difficultés d'adaptation importantes :

- accès,
- sécurité,

....

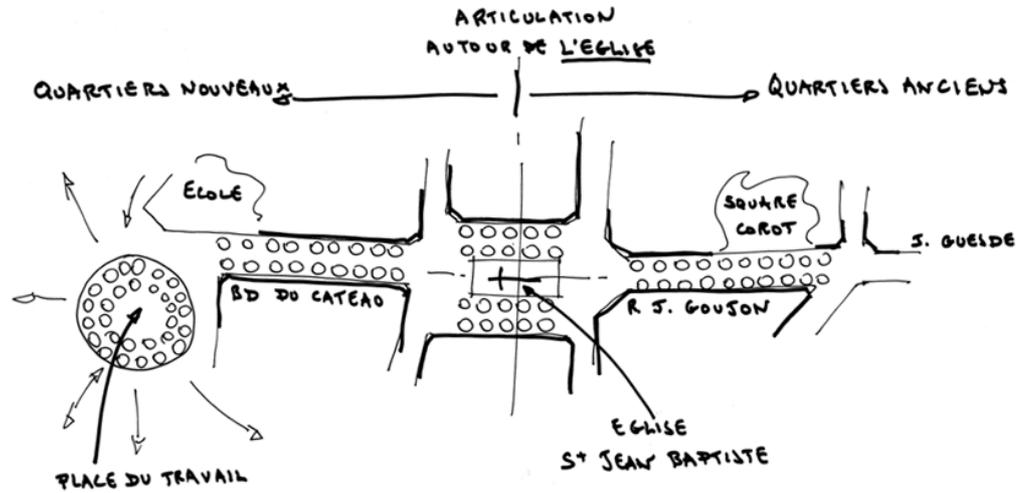




Composition urbaine

Eglise Saint-Jean Baptiste

Axe et repère
 Entrée de quartier
 Centralité
 Mixité
 Plantation ordonnée
 Liaison
 Articulation



Un axe important

Articulé autour de l'Eglise Saint-Jean-Baptiste, l'ensemble composé du Boulevard du Câteau et de la rue Jean Goujon constitue une entrée du quartier accueillante qui met en relation un espace urbain à l'échelle de ville - la Place du Travail - et un axe commerçant ancien - la rue Jules Guesde -.

Une composition intéressante

Dans cet ensemble particulièrement bien structuré, avec des axes de composition, une recherche d'équilibre entre espace dédié à l'automobile et les lieux préservés pour le piéton, entre espace bâti et espace non bâti, le végétal prend une importance considérable. Malgré l'hétérogénéité des constructions, l'harmonie de l'ensemble repose sur la force et la qualité des plantations ; les érables font de la place un lieu précieux, les tilleuls encadrent l'église en amenuisant l'aspect particulièrement routier de son pourtour et les acacias ornent la rue Goujon où la promenade est agréable.

Le point de vue des habitants

"AUTOUR DE L'ÉGLISE"

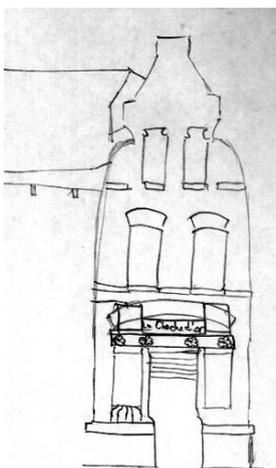
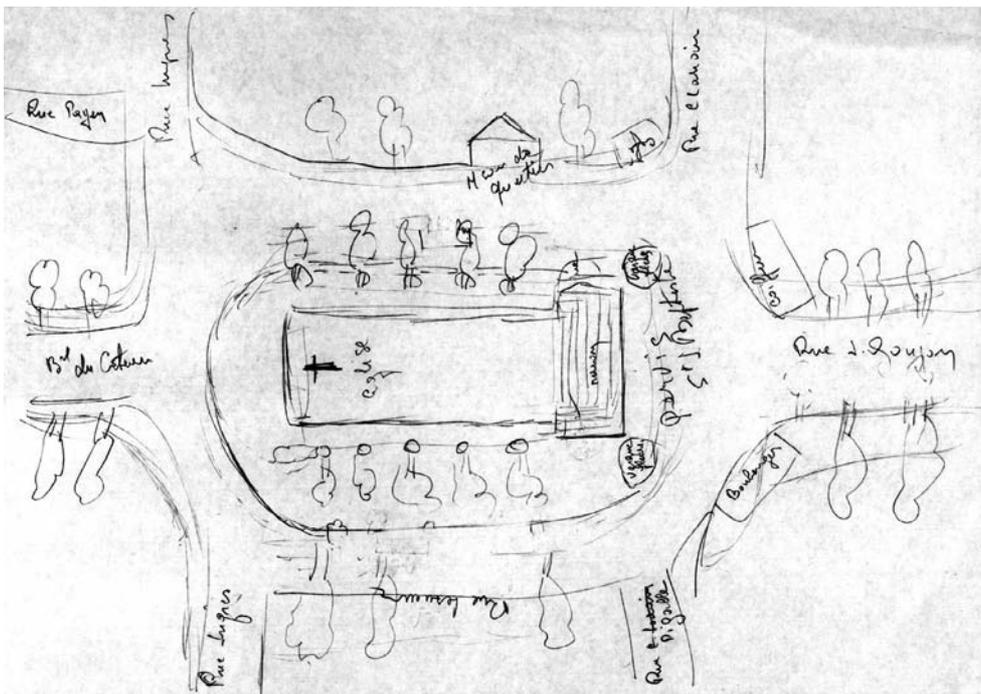
L'église

Construite il y a plus de cent ans, elle a été restaurée en 1997-1998. On y remarque la beauté de son architecture, mais on peut être étonné par la couleur violette de ses portails.

Sur le même alignement que le Boulevard du Cateau et que la rue Jean Goujon, l'église est elle aussi bordée d'arbres. "des Tilleuls".

C'est un point de repère important.

Axe vers le centre ville et la rue de Lannoy, vers le Nouveau-Roubaix vers Lille.



On y trouve l'arrêt des bus.

Autour de l'église. La circulation est importante, on y trouve des commerces de nationalité différentes.

La sécurité des piétons n'est assurée que par quelques passages protégés.



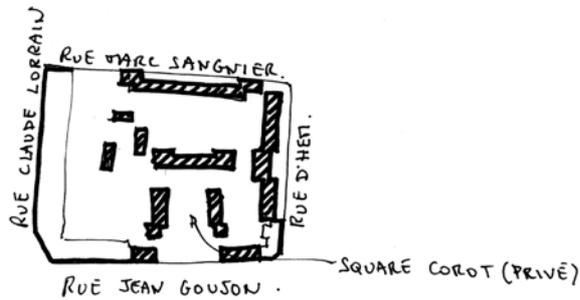
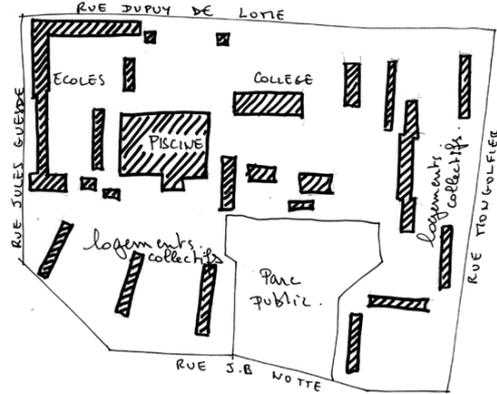


Recomposition urbaine

Hierarchie des rues
Orientation
Complémentarité
Variété
Jardins privés
ou collectifs sur rue

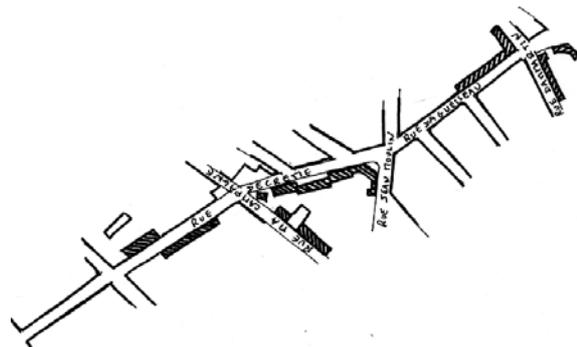
Deux procédés

La démolition d'espaces construits désuets ou insalubres a libéré des terrains, reconquis différemment selon les besoins, les époques et les façons de penser. Plusieurs époques sont représentées dans le quartier et révèlent une architecture variée : le square Corot et le jardin de la Potennerie sont des îlots ouverts de la période 1950-1970 tandis que les rues recomposées datent de 1985 à 2000. L'urbanisme "d'après guerre" a souvent utilisé de "la table rase". L'implantation des bâtiments - logements collectifs et équipements - se sont libérés de l'alignement sur rue pour créer des vues et des perspectives sur de vastes espaces verts publics ou privés avec une recherche de cheminements piétons plus libres, à l'écart des voies de circulation.



L'opération du square Corot utilise une solution intermédiaire. Constituant la presque totalité de l'îlot, une partie des logements individuels s'articule autour d'un espace collectif (le square) alors que l'autre partie s'attache à reconstituer un front à rue dans la continuité des rangs anciens. Des jardinets en façade sur les rues d'Hem et Marc Sangnier enrichissent le rapport à l'espace public par l'élargissement de la perspective visuelle et par l'expression jardinière de chacun.

Une attitude plus récente permet à des opérations ponctuelles de s'inscrire dans une logique d'ensemble. Les rues Daguesseau et Decrème illustrent ce principe de construction de logement dont l'objectif est de valoriser l'image de la rue, en s'efforçant de respecter les échelles et les alignements, sans modifier la structure urbaine.



Le point de vue des habitants

LA RECOMPOSITION URBAINE COMME SIGNE D'ÉVOLUTION

Ce qui a disparu

- . **Des bâtiments :**
- . Les grandes propriétés (les châteaux)
- . La ferme de Cruque ?
- . Des courées et les "forts"
- . Les usines (filatures...)
- . Le cinéma Noël et bien d'autres
-
- . **Des modes de vie et des activités et des services :**
- . Des manières d'habiter et de pratiquer l'espace public
- . Des jardins ouvriers
- . L'activité commerciale de la rue Jean Moulin, son bureau de poste...
- . Le "Tram D"
-

Pourquoi ?

- . pour des raisons d'insalubrité
- . pour construire des logements
-

Ce qui apparaît

. Des logements :



. L'ensemble de la "Potennerie Rouge", 152 **logements collectifs** construits en 1950.

- . Le square Corot, sur d'anciens jardins ouvriers.
-



. Des équipements :

- . La piscine
- . Le collège
- . L'école primaire
- . L'école maternelle
- . Le commissariat de quartier
- . Des jardins ouvriers
- . Le centre de la petite enfance
-



. Des modes de vie et des effets induits

- . Des flux massifs de population qui partent du quartier ou qui y arrivent.
- . Un axe de circulation en sens unique
- . La voiture :
 - . Flux et stationnement
 - . Garages et parkings en cœur d'îlot et en rez-de-chaussée d'habitations.

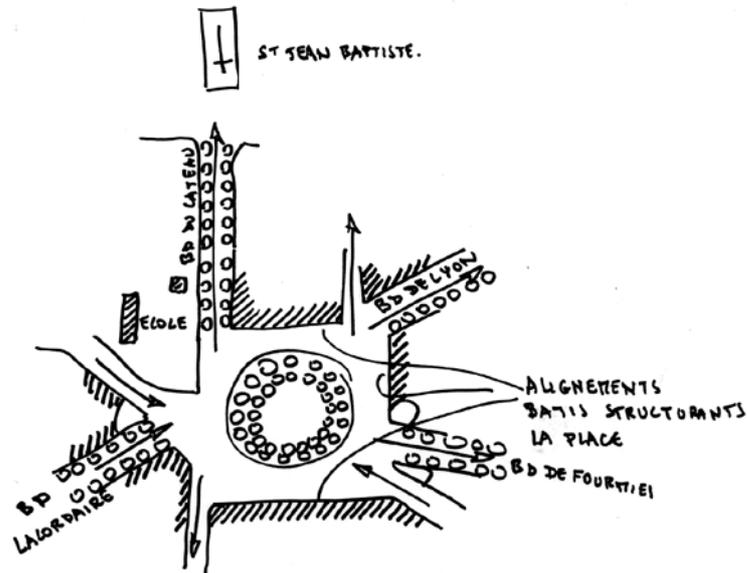




La place

La place du travail

Forme urbaine
Axe de circulation,
carrefour d'axes impor-
tants
Entrée de quartier
Usage difficile
En limite de quartier
Repère,
fond de perspective



Une articulation

La place du Travail a été conçue à la fin du XIXème siècle dans le cadre du plan d'extension de Roubaix. Perçue aujourd'hui comme un repère urbain à l'échelle de la ville, elle participe du réseau des boulevards qui ceinturent les anciens quartiers et les met en relation avec les nouveaux (Nouveau-Roubaix, ...).

Une entrée nouvelle pour le quartier de Moulin-Potennerie

Desservi par la Place du Travail, le Boulevard du Cateau a été créé afin d'entrer dans ce quartier ancien par un axe mettant en scène l'église Saint-Jean-Baptiste. Il est structuré de la même manière que les autres boulevards menant aux quartiers nouveaux : de larges trottoirs, des alignements d'arbres, une chaussée à l'échelle de la circulation, ...

Un mail circulaire dans une organisation orthogonale du bâti



Les limites physiques de la place sont constituées par des alignements de maisons suggérant un carré, alors que son espace central est structuré par un mail circulaire d'érables. De larges trottoirs sont ainsi préservés au pied des habitations au bénéfice des piétons. Par contre, une circulation automobile importante leurs rend l'accès au centre de la place particulièrement difficile.

Le point de vue des habitants

Constat

La place du Travail est un grand **carrefour** à l'échelle de la ville

Problème de **circulation** très important

La place n'est pas centrale dans le quartier

La place **n'est pas attractive** sauf lorsqu'il y a des manifestations

La place est **un repère, une référence qualitative**

Elle est équipée (prise de gaz)

Les trottoirs sont négligés

L'accès au centre de la place est **dangereux**

Où sont les passages piétons ?

L'école L. Jauhaut est un poumon vert en contact direct

C'est le panier à crottes de chiens.

Il reste quelques commerces (mais très peu) :

- . 1 garage,
- . 1 café,
- . 1 marchand de vélos.

Il y a eu un marchand de frites (avant la pétition qui l'a fait disparaître)

Les arbres sont magnifiques mais dans quel état ?

Les idées d'un projet

Désirs

Une place disponible, mobile, au rythme des saisons

"Une place vit, si elle n'est pas figée"

Un kiosque (ambulant) aller de place en place, pour l'expression des habitants ("musiciens", ...)

Quelque chose de beau, une œuvre d'art à la gloire du Travail

Un lieu de spectacle en lien au travail

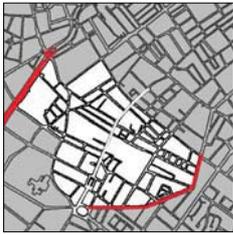
Un lieu pour le sport : réactiver des clubs de clubs de gymnastique, les jeux traditionnels,

...

Méthode

Faire un état des lieux :

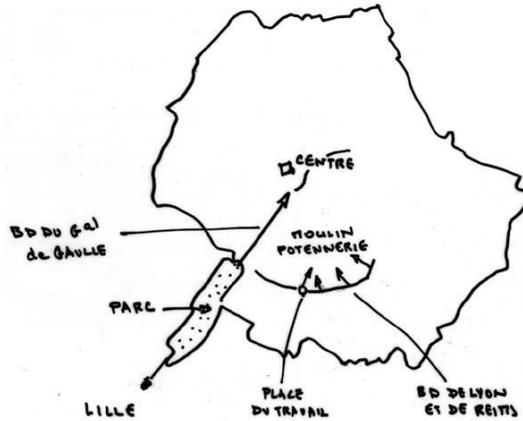
- les arbres
- les trottoirs
- l'école
- le sol
- les plans de circulations.



Le boulevard

Les Boulevards du Général de Gaulle, de Lyon et de Reims

Espace de représentation
 A l'échelle de la ville
 Continuité urbaine
 Végétation
 Limite de quartier
 Liaison
 Boulevard métropolitain
 Un lieu pour chaque usage



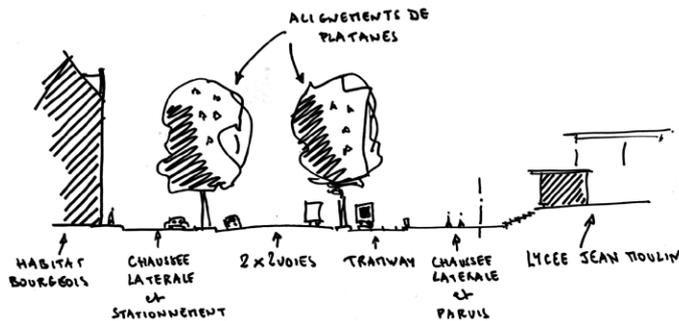
Structure urbaine

Les boulevards au contact du quartier font partie des grandes artères de la ville. Ils sont composés pour répondre à différents usages dont la place est justement mesurée (le piéton, l'automobiliste, le transporteur...) et sont accompagnés de façades représentatives de leur importance.

Des statuts différents

Les boulevards du Général de Gaule d'une part, de Lyon et de Reims d'autre part illustrent deux objectifs différents.

Le boulevard du Général de Gaulle est un axe métropolitain desservant le centre bordé d'une succession de bâtiments prestigieux : hôtels particuliers, siège d'assurances, collectifs de qualité, ... Sa composition très ordonnée, renforcée par les alignements de platanes, organise clairement les différentes façons de se déplacer (à pied, en tramway, en voiture, ...).

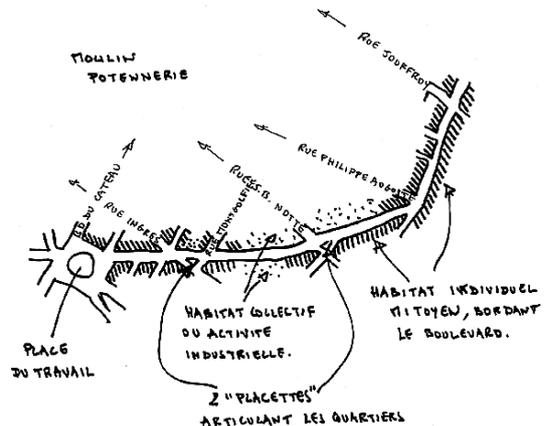


Les boulevards de Lyon et de Reims desservent le quartier et expriment sa limite. Deux petites places arborées ponctuent ce linéaire et forment les entrées du quartier en articulation avec les voisins.

Depuis la rue de Jouffroy jusqu'à la place du Travail,

elles délimitent trois séquences :

1. des maisons de ville structurant le boulevard,
2. une mixité de collectifs, de maisons et d'entreprises,
3. des maisons de ville en rang.



Le point de vue des habitants

Le boulevard vu sous 3 angles

L'UTILITÉ URBAINE



- . Les boulevards : **des artères pour la fluidité du trafic**
- . **Limite de quartier et effet de coupure**
- . Moyen de **desserte** pour les quartiers.

L'IMAGE

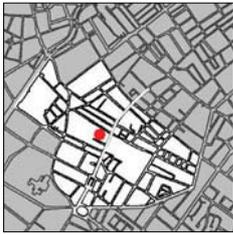


- . Le boulevard amène **une plus value à l'habitat** jusque dans les rues voisines.
- . On y implante de tout : des arbres, **des surfaces commerciales et des H.L.M.** qui cassent l'harmonie.

L'usage

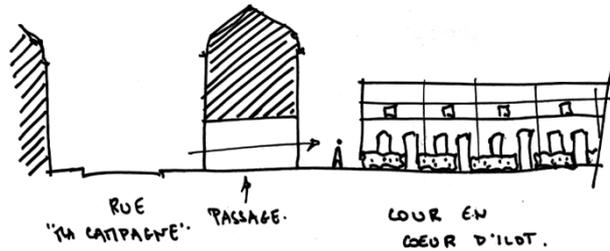


- . **Un lieu de plaisir propice à la promenade** : les angles fleuris, le parfum des tilleuls et les larges trottoirs.
- . Mais **les pistes cyclables manquent**.
- . **Les places arborées devraient être plus fleuries et ne pas servir au stationnement.**



La cour rue ma Campagne

Réhabilitation
Destruction,
dédensification
Cœur d'îlot
Appropriation
Rapport public/privé
Forme sociale,
la courée
Patrimoine et mémoire



Un lieu privé et collectif

La cour fait partie d'un système urbain industriel qui associait l'usine et l'habitat. L'organisation des îlots témoignait d'une proximité des usages et des catégories sociales et exprimait le statut de chacun : la rue accueillait le logement des cadres, directeurs et commerçants alors que l'intérieur de l'îlot concentrait celui des ouvriers souvent à l'ombre des grands murs d'usine. Le mode d'accès depuis l'espace public par un passage étroit se veut discret et participe à la privatisation de la cour à l'écart de la rue et de ses désagréments. Cette forme urbaine a favorisé des pratiques collectives basées sur le partage et l'appropriation des lieux par chacun mais aussi parfois de l'exclusion et des conflits. Ce type d'habitat dépasse rarement un niveau en rez-de-chaussée plus un sous les combles lorsqu'ils sont aménagés. Toutefois, quelques cours situées notamment auprès de la rue Lafontaine se développent sur trois niveaux (R+1+combles).



Deux attitudes existent vis-à-vis des cours dans le quartier :

La destruction des cours permet de libérer de l'espace au profit d'autres programmes d'habitat ou d'équipements publics ou parfois pour des rétrocessions destinées à l'extension de jardins privés. Elle vise à rééquilibrer le rapport bâti/non-bâti, à réduire la densité de population et les problèmes de stationnement qu'elle engendre et à sortir de l'insalubrité.

La réhabilitation de ces logements au bénéfice des occupants et de la courée favorise l'appropriation des jardins en transformant l'espace commun en un lieu d'expression personnelle accueillant et paisible.

Aujourd'hui, certaines cours sont encore en attente d'une nouvelle orientation, la destruction automatique n'étant pas forcément la meilleure réponse.



Le point de vue des habitants

Rappel historique

Les courées ont été, en grande majorité construites dans un système industriel pour y loger à peu de frais la main d'œuvre.

Du chancre au lieu de vie ...

Mal entretenues, les courées sont des chancres qui détériorent l'image de la ville.

Il y a pourtant des réhabilitations, belle et satisfaisantes, de courées où il fait bon vivre... mais à **certaines conditions** :

- **Confort** : espace et modernité
- **Sécurité** : lieu collectif mais pas public (grilles)
- **Espace extérieur** (jardins)
- **Convivialité** : esprit de groupe
- ...

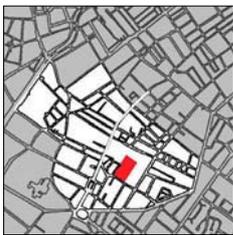
Il serait enrichissant de recueillir le témoignage des habitants de courées, qui fait partie de la valeur patrimoniale.

La réhabilitation des courées en logements est **la meilleure réponse au logement social, à condition d'associer les habitants au projet** .

On aime mieux être en cour qu'en H.L.M."

... ou du changement d'usage.

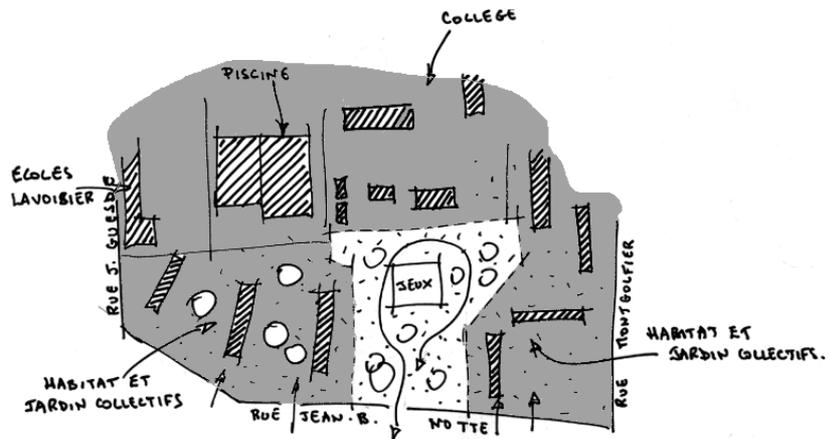
On peut aussi penser à d'autres usages par ailleurs demandés : garages - jardins-familiaux ou communautaires... et pourquoi pas un MUSEE, un lieu culturel (la cour rue Jean Moulin par exemple) ?



Le jardin

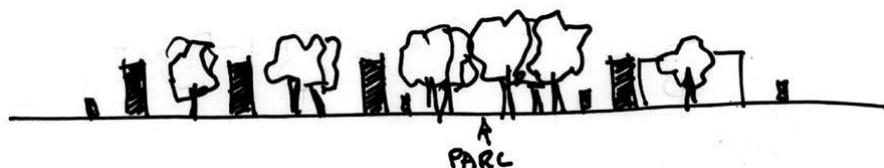
Le square de la Potennerie

l'îlot
 Urbanisme
 Cœur végétal
 Préservation
 Tous publics
 Château/mémoire/souvenirs
 Arbres nobles
 Dédensification



Un îlot complet verdoyant.

Le parc de la Potennerie s'est installé au cœur du quartier de Moulin-Potennerie, au début des années 1950, en lieu et place d'un château entouré de son parc. Il complète un programme complexe incluant des écoles, un collège, des logements collectifs, un gymnase et une piscine. L'ensemble constitue une organisation cohérente et continue et offre une respiration urbaine par l'abondante végétation en partie héritée des magnifiques arbres du château, présente dans de nombreuses perspectives.



Un jardin pour tous

Ce jardin illustre le savoir-faire municipal en matière d'entretien et permet, le temps d'une promenade, d'effacer la densité urbaine du quartier. C'est un lieu de détente et de récréation où jeunes et moins jeunes y trouvent du bien-être. Les enfants disposent d'une aire de jeux à l'écart des dangers de la rue alors que les autres profitent des bancs répartis le long des allées pour se reposer ou se rencontrer.

Le point de vue des habitants

"LA POTENNERIE"

Dans ce parc de la Potennerie, existaient 2 châteaux et une maison de Maître.

En 1952, le C.I.L. y construit 152 appartements répartis en 8 blocs de 4 niveaux, saut 1 de 5 niveaux. Le parc est très beau : il y a de grands arbres, des pelouses, des parterres fleuris ; on peut lire : "respecter les plantations".

C'est un lieu de rencontres entre les habitants, il y a une aire de jeux pour les petits enfants, un terrain de pétanque pour les adultes.

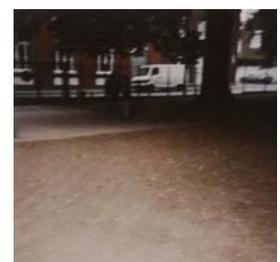
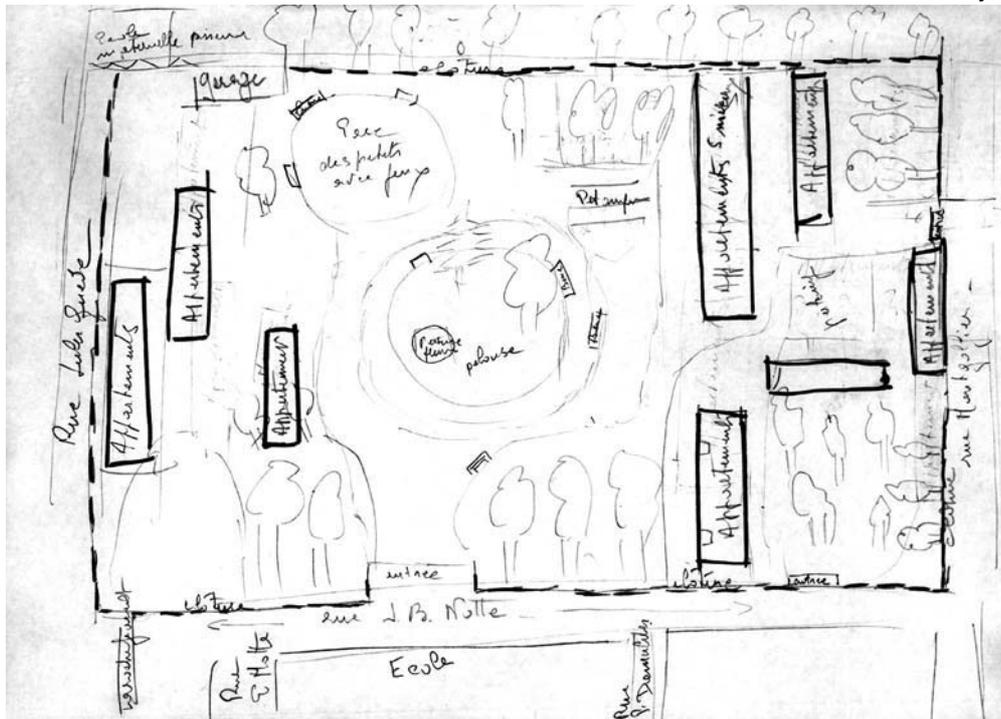
Traverser ou se promener dans ce parc procure une sensation de calme, de détente. On y entend le frémissement du feuillage, le chant des

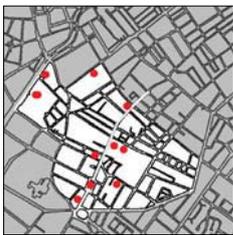
oiseaux. Ça sent bon la végétation.... L'air y est plus pur.

Sur cet espace sont aussi construits :

- un collège (J.B. Lebas).
- Une école primaire (Lavoisier).
- Une école maternelle (Lavoisier).
- Un restaurant scolaire
- au dessus une salle d'escrime.
- un complexe sportif.
- Une piscine olympique,
- . un commissariat de police.

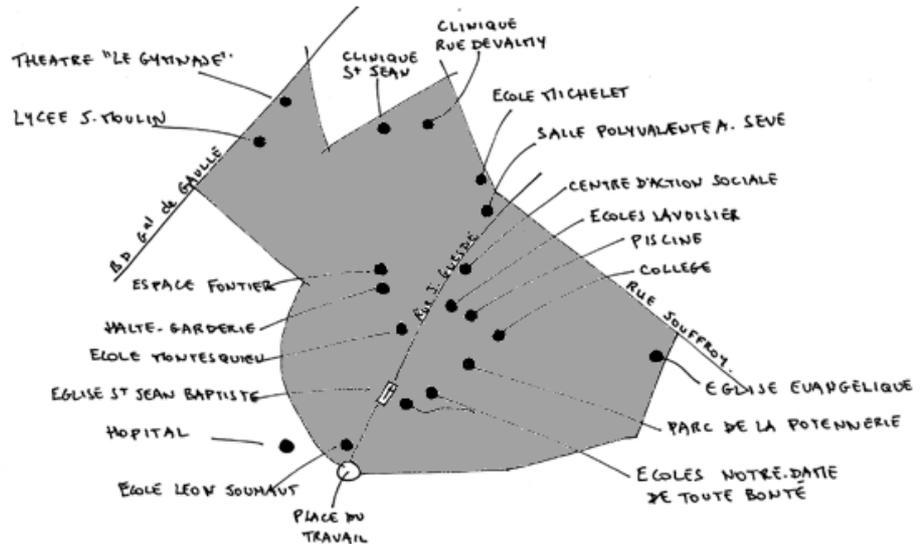
Tout cela dans un cadre verdoyant.





Equipements publics

Attraction
 Rythme la journée ou la
 semaine
 Repère
 Urbanisme
 Répartition
 Variété
 Patrimoine



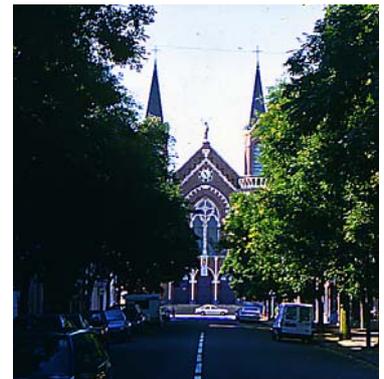
La diversité

Le quartier de Moulin-Potennerie possède une grande diversité d'équipements publics répartis sur l'ensemble du quartier, avec toutefois une plus grande concentration à proximité de la rue Jules Guesde. Relatifs aux domaines scolaire, culturel, sanitaire, social, culturel ou sportif, ils rythment la vie du quartier et intéressent non seulement tous ses habitants, mais aussi ceux des quartiers voisins pour la piscine, le lycée et le théâtre.



Des repères

Les équipements publics sont souvent des éléments de repère urbain qui facilitent l'orientation dans la ville. La taille de l'église et sa situation lui permettent d'être visible de loin, la végétation dans le parc de la Potennerie signale sa présence depuis plusieurs entrées dans le quartier, l'ampleur de la clinique et du lycée ne peut passer inaperçue en marquant la frange du quartier, ...



Le point de vue des habitants

Ils sont **nombreux** sur le quartier et à vocation **variée** :



. Education

. Culture

. Social

. Sport

. Santé



. Services publics :

- bus
- bibliobus
- propreté urbaine



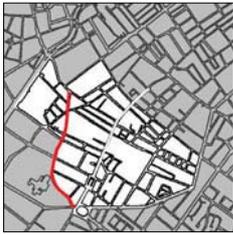
. Accueil

. Culte

Banques, services administratifs, poste ne sont pas sur le quartier mais ne manquent pas pour autant : certains sont facilement accessibles.

Pas d'entretien régulier des mobiliers urbains : cabines de tous genres, abribus, ...

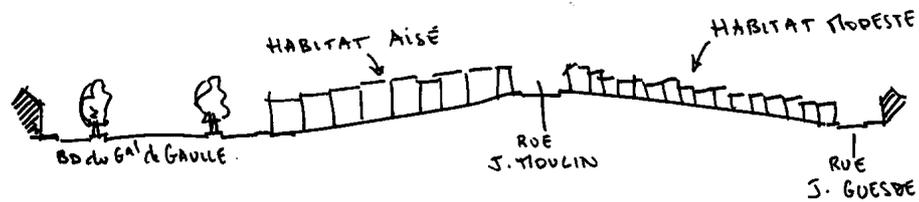
La relation de ces équipements à l'espace public est généralement insuffisante : aménagement pas assez accueillant (places, parvis...).



Le relief

Entre les rues Jean Moulin et de Barbieux

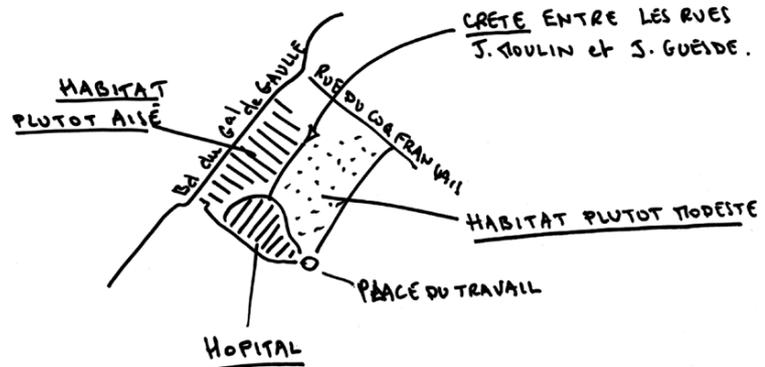
Identité des rues en pente
Point de vue particulier
Habitat bourgeois
Hiérarchie sociale



Une organisation appuyée sur le relief



La partie située entre les rues Jean Moulin et de Barbieux s'appuie sur le sommet d'une légère crête et limite le quartier au Nord-Ouest. Ce lieu autrefois propice à l'implantation de moulins à vent a plus tard été conquis par un habitat qui s'est réparti de part et d'autre : un habitat plutôt bourgeois s'est développé sur la pente orientée vers le boulevard du Général de Gaulle et autour de la rue de Barbieux alors qu'un habitat beaucoup plus modeste et des industries ont investi l'autre pente vers la rue Jules Guesde.



L'architecture révélant le relief

Les alignements de maisons de la rue Dammartin affirment la pente par l'escalade de chaînes, de frises, de fenêtres et de soubassements qu'ils arborent. Cet effet réduit à sa plus simple expression est aussi visible sur les rues tournées vers la rue Jules Guesde (rues de Tunis, des Parvenus, de Denain, ...). Il participe aussi à cet ambiance particulière où le site naturel transparait encore. Par ailleurs, dans la perspective des rues Ingres et Claude Lorrain, les jardins privés dominent la crête et renforcent l'organisation végétale du quartier.



Le point de vue des habitants

Les indices révélant le relief :

Le **Moulin** était sur la rue du Moulin - aujourd'hui rebaptisée rue Jean Moulin

Les **réservoirs d'eau** (château d'eau) sur les hauteurs

Effet de **perspective**, de **belvédère** (vue lointaine) depuis les points hauts

Le **ruissellement de l'eau** indique le sens de la pente

Incidence sur les cyclistes et les piétons

Les chêneaux s'étalent souvent sur deux maisons dans les rues en pente, alors qu'ils sont plus long dans les autres rues.

Les grandes propriétés sont sur le haut du relief et montrent leur parc sauf le château qui était en bas au creux du vallon.

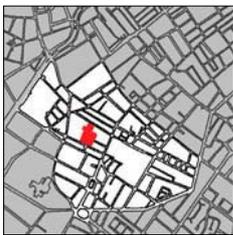
Comment utiliser le relief ?

Utiliser le **ruissellement naturel** pour les aménagements publics

Valoriser les points de vues vers le quartier à partir des hauteurs.

Valoriser les façades en montrant les ensembles (par deux).

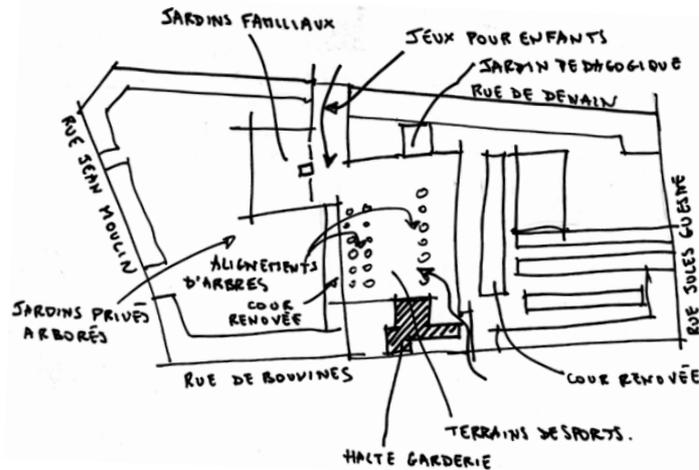
Utiliser la pente pour les jeux d'enfants (jeux de billes, skate, ...).



Le cœur d'îlot

Espace Frontier

Dédensification
Usages tous publics
Aération



Une opportunité

L'espace Frontier a été créé suite à la démolition d'une entreprise en cœur d'îlot entre les rues de Denain et de Bouvines. Il illustre la volonté de dédensifier le tissu urbain et la nécessité de créer des espaces publics en s'appuyant sur des opportunités d'acquisition de propriétés devenues désuètes ou insalubres : anciennes usines, cours, ...



La rue de Denain, particulièrement étroite et refermée sur elle-même, s'ouvre ainsi vers un large espace public débouchant sur une halte-garderie et les rue Bouvines et Bertholle.

Un complément

Cet équipement sportif et de loisirs complète le parc de la Potennerie, équilibrant ainsi les espaces publics autour de la rue Jules Guesde. Les usages y sont différents et invitent un public diversifié : les jeunes enfants y trouvent des jeux, les adolescents des terrains de sport et les jardiniers, des jardins familiaux.



Le point de vue des habitants

Petit rappel historique sur l'évolution du terrain Fontier ou de la question des lieux de mémoire à réinvestir et à s'approprier.

- . A l'origine, il y avait : des préaux où était entreposé **du bois, des magasins et des bureaux.**
- . Cession d'activité dès 1970 et abandon des lieux
- . 1981, le comité de quartier demande à la mairie de faire de ce site un **"terrain d'aventure"** pour les jeunes et un animateur pour le gérer.
- . Les hangars et les magasins sont ensuite démolis et la mairie y réalise de petits aménagements. Le terrain est alors ouvert uniquement sur la rue de Bouvines ; **"c'était une chasse gardée de la rue de Bouvines !"**, l'espace était devenu malsain.
- . 1994, la mairie construit le **centre de la petite enfance** (PMI-Halte garderie) rue de Bouvines à l'entrée de l'espace central.
- . 1998, l'espace s'ouvre par **une percée rue de Denain** et l'ensemble de **l'espace est recomposé** dans le but de faire de ce lieu **un endroit agréable et aéré où chacun peut y passer un moment de détente.** Cette installation s'accompagne de la mise en place d'**un comité de suivi** et d'une surveillance par **une équipe de régisseurs.**

Des usages

- . Des terrains de foot et de basket.
- . Un espace de jeux pour les petits.
- . Des jardins familiaux et une parcelle pédagogique.
- . Des terrains de boules.

L'espace pourrait être mieux utilisé la journée par les écoles, le centre social, ...
Il pourrait être **un véritable lieu de rencontre**, mais il n'est **pas assez convivial**, il n'y a pas de bancs, pas de lieu pour la détente. Ce dernier pourrait être proche des jeux pour les enfants et des jardins familiaux.

Du lien

- . Le "terrain Fontier" crée du lien par **la diversité de ces usages** et par **sa situation entre les rues de Bouvines et de Denain.** Mais il pourrait aussi s'ouvrir sur les rues Jean Moulin et Jules Guesde pour accroître **son attractivité et son rôle au cœur de ce quartier.**

Mais tout n'est pas parfait !

- . Une utilisation discontinuée.
- . Il n'existe pas de lien entre les jardiniers et l'espace pédagogique qui reste sans vie.
- . Les enfants montent sur le toit du centre de la petite enfance pour chercher les ballons et dégradent ainsi le bâtiment.

Ailleurs et autrement

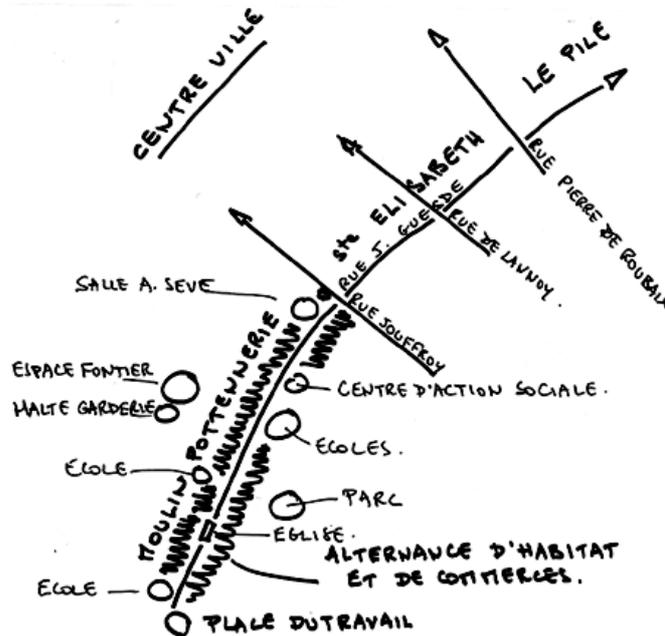
- . **La cour Ferret**, situé en cœur d'îlot, est aujourd'hui démolie et offre la possibilité mixte de faire de **la rétrocession de jardin** pour ceux qui n'en disposent pas et de créer soit **des jardins familiaux** (car la demande existe), soit **un jardin communautaire** (dont l'objectif paraît plus séduisant mais moins facile à gérer).



Un axe de vie

Les rues Jules Guesde et Jean Goujon.

- Commerce
- Mixité
- Densité
- Liaison entre quartiers
- Un trou béant (LIDL)
- Equipements
- Centralité
- Continuité



Une relation entre trois quartiers comparables

La rue Jules Guesde fait partie des quelques rues commerçantes de Roubaix (Lannoy, Mouvaux, l'Epeule, Grand Rue, ...) qui traversent plusieurs quartiers et parcourent la ville en s'appuyant sur d'anciens tracés d'origine rurale. Elle passe au milieu du quartier de Moulin-Potennerie, puis de Sainte-Elisabeth, pour se terminer dans celui du Pile, en traversant des voies qui mènent au centre de Roubaix (rues de Lannoy, du Coq Français et Pierre-de-Roubaix).

Depuis l'église Saint-Jean-Baptiste jusqu'à la rue du Coq-Français, cet axe est constitué de deux parties distinctes créant toutefois une continuité : la rue Jean Goujon qui, avec son mail planté, semble mettre en scène la façade de l'église, alors que la rue Jules Guesde, plus étroite, nous emmène dans ce tissu urbain si spécifique, hérité de la fin du XIX^{ème} siècle. Il en résulte une grande continuité des fronts bâtis présentant parfois des nuances (les écoles) ou encore des altérations (le commerce "Lidl", un angle de rue démoli - rue de Tunis -, ...).



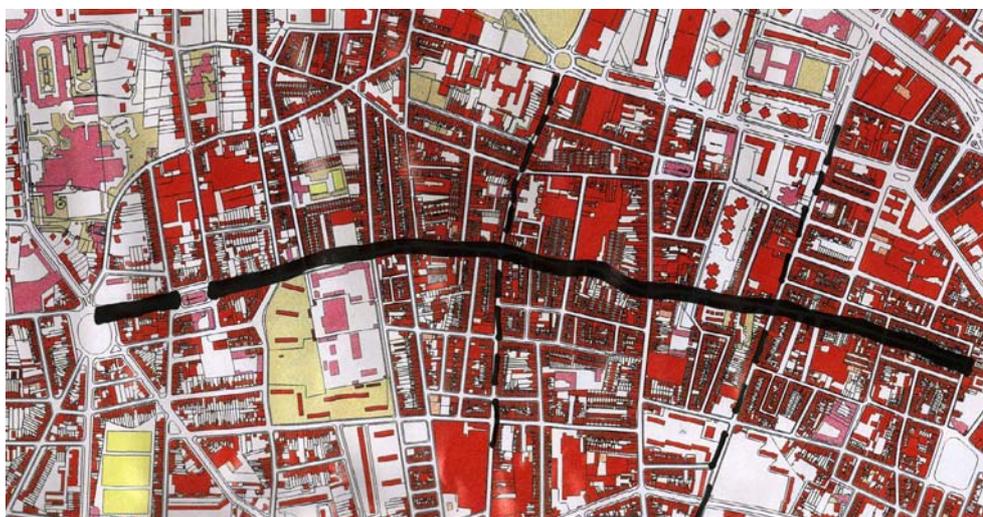
Un axe de vie et d'échange

Cette artère, mélange subtil de commerces, d'habitats en rue ou en courée, d'activités artisanales ou industrielles et d'équipements municipaux (les écoles, la salle A Sève, ..., ou à proximité le parc de la Potennerie et l'espace Fontier) constitue un lieu de vie et d'échange vers lequel tout le quartier se tourne. Elle concentre ainsi, en plus d'une circulation importante, une bonne partie de l'animation du quartier, sans oublier un certain nombre de problèmes !



Le point de vue des habitants

Colonne vertébrale des trois quartiers



Elle fonctionne comme **une impasse côté Pile.**

Elle était "**lieu de vie**" du quartier : **199 commerces existaient en 1965.**

Les équipements : Centre Social, les Ecoles, Salle de Sports A. Sève.

Manque d'espaces verts et jardins, fleurissement des façades.

Comment favoriser l'expression des habitants et leur appropriation de leur territoire.

Trois points de vue

L'INSÉCURITÉ :

Les grilles démolies
Les commerces abandonnés
Les dégradations
Les dents creuses
Les attroupements de jeunes
Les racines des arbres qui ressortent du sol

LE COMMERCE :

La supérette LIDL dernier commerce pour certaines personnes
Le manque de commerce et la fragilité des autres
Contraste entre les rues Jean. Goujon et Jules Guesde
Pourquoi ça marche Boulevard de Fourmies et pas rue Jules Guesde
Redonner l'impression de "Petit Bourg" à partir de petits groupe de commerce
Faire une place sur le parvis "LIDL" avec un kiosque à musique
Et les Usines : où sont-elles parties ?...
Et les réparateurs non patentés qui réparent dans la rue !...

LA CIRCULATION :

Etroitesse de la rue Jules Guesde
Carrefour dangereux
Vitesse
Stationnements pas faciles et sauvages.

Eléments du diagnostic et principes à retenir

Eléments du diagnostic	Principes de précaution, de préservation ou de valorisation.
<p>Usine (usine Cavoix)</p>	<p>Rendre lisible la complémentarité des fonctions (usine/habitat/jardins familiaux). Réduire les nuisances liées au bruit, à la sécurité, à la circulation. Lieu de mémoire et de patrimoine à la recherche de nouvelles vocations.</p>
<p>Composition urbaine (autour de l'église)</p>	<p>Ce lieu très représentatif du quartier (il donne une image du quartier) souffre d'aménagements routiers inadaptés. Il pourrait devenir une place favorisant le piéton et marquer une centralité dans le quartier.</p>
<p>Recomposition urbaine</p>	<p>Se souvenir de ce qui a disparu (bâtiments, équipements, usages, manières d'habiter, ...), et du pourquoi de cette disparition, pour mieux veiller à ce qui pourrait disparaître. Que doit-on absolument garder ? Veiller à ce que les apports répondent bien aux besoins en terme de fonction, de localisation, ...</p>
<p>Place (place du travail)</p>	<p>Un grand carrefour urbain peut-il devenir une place ? Cette place pourrait être pour tous, disponible, changeante au rythme des saisons ou des acteurs, un lieu à réinvestir.</p>
<p>Boulevard</p>	<p>Valoriser la place de chacun (piéton, automobiliste, ...) et rendre lisible ces complémentarités. La plus-value que les boulevards apportent au quartier est ponctuellement atténuée par des constructions inadaptées.</p>
<p>Cour</p>	<p>Sortir de l'idée de chancre par des réhabilitations exemplaires incluant confort, sécurité, convivialité et espaces extérieurs privés et collectifs (jardins, ...) La réhabilitation des cours est une bonne réponse à l'habitat social, à condition d'associer les habitants à la réflexion et au projet. Les cours peuvent aussi accueillir d'autres usages utiles dans le quartier</p>
<p>Jardin (parc de la Potennerie)</p>	<p>Lieu de rencontre et de diversité. Lieu valorisant et de bien-être. Lieu de mémoire.</p>
<p>Equipements publics</p>	<p>Valoriser leur présence dans le quartier (entretien, aménagement des abords, ...)</p>
<p>Relief</p>	<p>Repérer et mettre en valeur les indices révélant le relief. Se servir du relief pour affirmer des points de vue sur le quartier.</p>
<p>Cœur d'îlot (le "terrain Fontier")</p>	<p>Réinvestir et s'appropriier collectivement ces lieux n'appartenant plus qu'à la mémoire et au passé. Créer du lien par la diversité des usages et la situation de rencontre entre les rues.</p>
<p>Axe de vie (rue Jules Guesde)</p>	<p>Redonner un statut de colonne vertébrale à cet axe commun aux 3 quartiers en favorisant le commerce et en maîtrisant les problèmes de circulation et de sécurité.</p>

L'atelier de quartier

Le Comité de Quartier Moulin-Potennerie a toujours eu pour vocation de permettre aux habitants d'agir pour améliorer leur cadre de vie. Cette volonté de s'impliquer et de s'exprimer sur les problèmes que les habitants rencontrent est bien réelle.

C'est pourquoi le Comité de Quartier Moulin-Potennerie souhaite s'impliquer activement dans la valorisation du cadre de vie du quartier en mettant en place un "atelier de quartier" destiné à devenir un véritable lieu d'échange, de ressource et d'information ouvert à l'ensemble des habitants.

ave59

1. Objectifs et fonctionnement de l'atelier de quartier

Objectifs

- . Favoriser l'expression des habitants afin qu'ils deviennent acteurs de leur cadre de vie.
- . Mettre en place des actions visant la sensibilisation des habitants ou développant leur réflexion dans le cadre de projets d'aménagement.
- . Se mettre en position de pouvoir interpeller la mairie (élus et techniciens) sur la base de projets issus des actions engagées.

Fonctionnement

Sur la base du "guide de valorisation du cadre de vie" servant de référence et mettant en évidence des principes d'aménagement, les participants à l'atelier pourront proposer la mise en place "d'actions" auxquelles ils pourront participer dans le cadre de "groupes de travail".

Ces actions doivent pouvoir répondre aux envies, désirs et besoins individuels et collectifs des habitants.

Une fiche type (cf annexes) permettra de décrire chaque action sur la base d'un certain nombre de critères - le nom de l'action, sa nature, son objectif, le public intéressé, la durée ou échéance estimée, les moyens nécessaires, les personnes ou structures ressources - et selon certains critères à définir (par exemple : public/privé, projet/sensibilisation/connaissance, long terme/court terme, ...).

Les actions pourront ainsi être classées et hiérarchisées afin de pouvoir être choisies comme priorité de travail par le groupe de participants à l'atelier. Ces choix devront correspondre aux objectifs que le Comité de quartier et les acteurs de l'atelier auront pu mettre en évidence.

Pour chacune des actions retenues, un groupe de travail doit être mis en place sous la responsabilité d'un animateur (issu du Conseil d'Administration par exemple). Il peut aussi être fait appel, selon le sujet et les besoins, à des personnes ou structures ressources (spécialiste, élus, techniciens, ...). Sur la base du bénévolat, les participants à l'atelier pourront participer aux actions de leur choix et donc se regrouper par affinité (en lien aux personnes, aux sujets traités, ...)

Par ailleurs, des séances régulières au Comité de Quartier, réunissant l'ensemble des participants à "l'atelier", seront l'occasion d'échanger entre les différents "groupes de travail" sur l'avancement de leurs actions, dans le souci de les coordonner.

2. Les actions

Un certain nombre d'actions ont d'ores et déjà été évoquées ou proposées. Si elles restent pour la plupart à définir plus précisément, elles présentent déjà une diversité de préoccupations prétextes à intéresser un large public. Dès maintenant, chacun doit pouvoir s'impliquer dans l'une ou l'autre des actions de la liste qui suit ou bien en proposer de nouvelles.

- . La "place" de l'église Saint Jean-Baptiste
- . Diffusion ou communication du "guide de valorisation"
- . Présentation publique de "l'atelier de quartier", du "guide" et des actions
- . La rue Jules Guesde
- . Connaissance et état des lieux des projets municipaux (et des autres)
- . Développer des actions avec le milieu scolaire
- . Recensement des points à traiter d'urgence
- . La Cour Fontier et l'opération CAL PACT
- . La salle de sport rue Coligny
-

3. Les acteurs de l'atelier

La réalisation de ce "guide de valorisation du cadre de vie" a permis d'impliquer une trentaine de personnes habitants ou travaillants dans le quartier de Moulin Potennerie. Si ce nombre ne permet pas d'assurer une représentativité de l'ensemble des usagers du quartier, la diversité de ces acteurs a toutefois permis de produire un travail riche d'enseignement, basé sur l'écoute, le débat et l'interrogation. Afin d'enrichir les réflexions et d'apporter d'autres regards, d'autres points de vue, d'autres idées, il appartient maintenant à chacun des habitants de vouloir rejoindre cette équipe qui a su donner vie à "l'atelier de quartier". La liste qui suit reprend l'ensemble de ces acteurs qui ont su montrer patience et ténacité dans un travail parfois difficile mais toujours passionné.

Estelle Auger, Claudine Bouillet , Philippe Bouillet, Caroline Caneva, Laurent Casalta, Eugène Chauffaud, Farid Choochaoui, Arnaud Collin, Rémi Cousin, Stéphane Dauchy, Janine Declercq, Agnès Delepaut, Daniel Delepaut, Mireille Desmarchelier, Michel Gérardin, Muriel Hoarau, Nadjira Kahoul, Roger Leman, Rabia Louaïl, Gérard Louvieux, Francis Macou, Paulette Macou, André Maes, Caroline Magro, Giuseppe Magro, Daniel Malik, Jean-Marc Tartare, Djénaba Touré, Jean Trackoen, Françoise Trackoen. ... en espérant sincèrement n'oublier personne.

Perspectives

L'objet de ce travail a montré que les visions, les préoccupations, les besoins, les intérêts, les objectifs, ... sont pluriels.

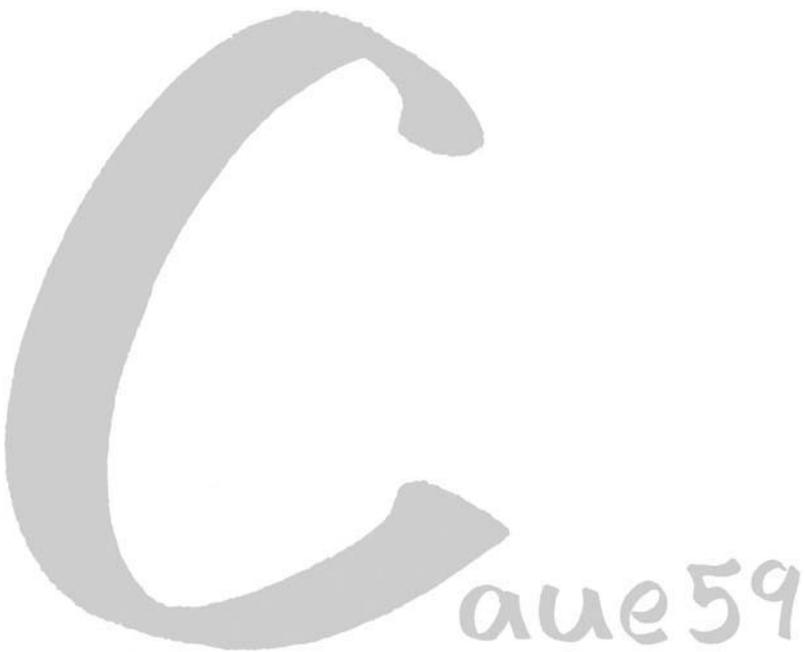
L'organisation d'un échange permanent et le plus ouvert possible est indispensable pour créer le débat nécessaire à la conception d'un projet de ville commun et partagé. La volonté explicite des habitants de s'impliquer dans la réflexion sur la conception de leur quartier conforte la démarche engagée par la Mairie de soutenir des démarches "habitantes" visant la démocratie participative.

Avant d'aborder cette étape ambitieuse, des préalables semblent nécessaires :

L'évolution de ce travail et les contacts pris avec les quartiers voisins ont montré l'intérêt qu'il peut y avoir à réfléchir ensemble sur un territoire homogène et continu en faisant néanmoins apparaître au-delà de tous leurs points communs, les spécificités de chacun.

La recherche d'une vision synthétique des orientations, des projets et des procédures envisagées ou engagées sur ces quartiers invite à nous interroger sur la cohérence de l'ensemble et de leurs objectifs respectifs.

Une réflexion commune et participative doit permettre de définir les raisons d'une participation des habitants au débat public et à la conception du cadre de vie, le rôle de chacun dans un tel processus, les modalités et les conditions nécessaires à un fonctionnement idéal et le recensement des acteurs potentiels.



Annexe n°1 : Fiche action

Quartier de Moulin-Potennerie - Roubaix

Nom, prénom
et adresse du participant

NOM DE L'ACTION

Objectif général

Nature de l'action

Publics visés

Durée ou échéance

Moyens nécessaires

Catégories (rubriques à entourer)

Long terme Court terme

Sensibilisation Projet

Espace public Espace privé

autres

Personnes ou structures ressources

Notes / remarques

GUIDE DE VALORISATION DU CADRE DE VIE



QUARTIER DE MOULIN POTENNERIE COMMUNE DE ROUBAIX

